

Promotion des écoles publique et privée par la Ville de Percy : la CFDT dénonce, le maire assume



L'école privée Sainte-Marie reçoit le soutien de la mairie de Percy-en-Normandie (Manche). Archives / Ouest France

La municipalité de Percy-en-Normandie (Manche) va promouvoir les écoles privée et publique sans distinction sur des panneaux. Le Syndicat général de l'Éducation nationale CFDT déplore un « choix politique favorable à l'enseignement sous contrat ». Le maire, Charly Varin, assume.

« **Deux écoles, deux adresses. Un accueil des enfants dès 2 ans !** » L'école publique Maupas et l'école privée Sainte-Marie regroupées sur un même panneau, réalisé par la municipalité de Percy-en-Normandie (Manche), qui souhaite promouvoir ses établissements scolaires.

Lire aussi : [Optimisme, « machins liberticides », Star Academy... Les vœux de Charly Varin en cinq citations](#)

Dans un communiqué, le Syndicat général de l'Éducation nationale (Sgen) [CFDT](#) dénonce une promotion « **inappropriée et maladroite** » de l'enseignement privé, dans un contexte de polémique autour des propos de la Ministre de l'Éducation, [Amélie Oudéa-Castéra](#). Selon le syndicat, « **les affiches mettant à pied d'égalité les écoles publiques et privées d'une commune relèvent selon nous d'un choix politique favorable à l'enseignement sous contrat** ».

« Alimenter les effectifs du collège public »

Pour [Charly Varin](#), maire de [Percy](#), cette promotion des deux établissements « **se fait dans l'intérêt des enfants et du territoire** ».

Lire aussi : [À Percy-en-Normandie, le collège tiraillé entre valorisation de la proximité et manque de moyens](#)

Le président de l'association des maires de la [Manche](#) développe : « **Entre 75 et 80 % des élèves de CM2 de l'école privée sont ensuite scolarisés au collège public de [Percy](#). On a besoin de l'école privée pour alimenter les effectifs du collège du Moulin-de-Haut.** » Ce dernier compte environ 180 élèves, répartis dans huit classes.

Marielle BASTIDE.